

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune de SEULLY se réunira à **la Mairie**, en session ordinaire le

Mardi 24 septembre 2024 à 19 h 00

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 juin 2024.
2. Renouvellement de deux créations d'emploi non permanent
3. Avenant n°2 à la convention de participation aux frais de fonctionnement des écoles du RPI
4. Transfert de la compétence « police de la publicité extérieure » au profit de la communauté de communes Chinon Vienne et Loire
5. Admission en non-Valeur
6. Convention des Actes
7. Captages prioritaires : avis sur la demande d'instauration du droit de préemption communautaire pour la préservation des ressources en eau destinées à la consommation humaine
8. Protection sociale complémentaire
9. Questions et informations diverses
 - Recensement à population à partir du 16 janvier au 15 février 2025
 - Remplacement de Thierry Fleury
 - Point sur les Travaux
 - Rédaction gazette

A SEULLY,
le 19 septembre 2024



Le Maire
Th. DEGUINGAND